



## Compte rendu de la séance du Conseil Municipal du

Jeudi 21 Avril 2011 - Salle LE VEYRE – 20h30

M. ROUZIERES, Maire de Maurs, préside la séance.

Présents : Mesdames : DELORT ; FERRIERES ; HERCOUET-TESTA ; RAVANEL ; SEYROLLE ; TANNÈ.

Messieurs : AMADIEU ; BRAYAT (jusqu'à 22h15) ; BRANDALAC ; CABEZON ; DESSALES ; FEL ; GENTIL ; LELARGE ; PICARROUGNE ; VISINONI.

Excusés : Monsieur BOUNIE donne pouvoir à Madame TANNE ; Monsieur TOURRILHES donne pouvoir à Madame HERCOUET-TESTA ; Monsieur BRAYAT donne pouvoir à Monsieur CABEZON à partir de 22h 15

Secrétaire de séance : Madame Jeannine HERCOUET-TESTA.

### 1/APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 18 MARS 2011

Ce procès verbal est approuvé.

### 2/ DECISIONS DU MAIRE PRISES AU TITRE DE L'ARTICLE L 2122-22 DU CGCT

#### D. I. A. :

- N° 473 concerne la mutation GALTIE/HENRI/SANTOS, parcelle AD – n° 220 pour 625 m<sup>2</sup>,
- N° 474 concerne la mutation CONTENSOUX/MOREL/, parcelle AC – n° 1000 pour 898 m<sup>2</sup>,
- N° 475 concerne la mutation MAURAN/RIVIERE-LAVERGNE/, parcelle AC – n° 369 pour 107 m<sup>2</sup>,
- N° 476 concerne la mutation ROBERT/RIVIERE-LAVERGNE/LERY-BOSCUS, parcelle AB – n° 261 pour 835 m<sup>2</sup>.

#### DECISIONS DU MAIRE :

- N° 293 concerne la réalisation d'un prêt de 185 000 Euros auprès de la Caisse d'Epargne Auvergne Limousin pour le financement des travaux de l'abbatiale et d'aménagement du camping (éclairage public).
  - Les conditions d'ouverture sont les suivantes :
    - . Montant : 185 000 Euros
    - . Durée : 20 ans
    - . Taux : Livret A + 0,69 % (soit 2,69 % au 25 mars 2011)
    - . Echéances : trimestrielles avec amortissement progressif
    - . Montant échéance : 3 025,30 Euros la première année (et variable selon taux du livret A par la suite)
    - . Point de départ 1<sup>ère</sup> échéance : 3 mois après déblocage total des fonds.
    - . Frais de dossier : néant
    - . Possibilité de passage à taux fixe : indemnité calculée sur 6 mois d'intérêts pendant la phase d'indexation Livret A.
- N° 294 concerne la réalisation d'un prêt de 75 000 Euros auprès du Crédit Agricole Centre France pour le financement des travaux d'extension du réseau A. E. P. à Calsacy-Puechroux.
  - Les conditions de ce prêt sont les suivantes :
    - . Montant : 75 000 Euros
    - . Durée : 10 ans
    - . Taux : Euribor 3 mois + 0,84 % (soit un taux actuel au 31 mars 2011 à 2,071 %)
    - . Echéances : trimestrielles avec amortissement constant du capital
    - . Frais de dossier : Néant.
    - . Possibilité à taux fixe : sans indemnité

#### **3-1/ APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS ET DE GESTION 2010**

Les comptes administratifs et de gestion sont approuvés (annexe 1). Le maire ne participe pas au vote.

#### **3-2/ AFFECTATION DES RESULTATS 2010 VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2011**

##### **3-2-1/ BUDGET PRINCIPAL**

###### **Affectation des résultats du Compte Administratif 2010**

- **156 003,19€** résultat négatif 2010 de la section d'investissement sont reportés en dépenses d'investissement 2011
- **212 603,19€** partie du résultat de fonctionnement 2010 sont affectés en recettes d'investissement 2011 afin de couvrir en priorité le déficit d'investissement
- **265 969,68€** solde du résultat positif 2010 de la section de fonctionnement sont reportés en recettes de fonctionnement 2011

###### **Budget Primitif 2011**

- **Fonctionnement** : le budget s'équilibre à **2 096 000€**
- **Investissement** : le budget s'équilibre à **1 985 000 €**
- **COMMENTAIRES :** L'année 2010 a été une année riche en projets d'investissement (aménagement de l'Oratoire / travaux sur bâtiments du camping, FAA, gymnase, écoles / construction local de chasse...). Les mises aux normes des bâtiments sont nombreuses et incontournables. Les « travaux non budgétés » ont également pesé sur le budget précédent : réserve incendie Rue du Camp, fuite à la piscine municipale... et chute d'arbre au Truel dont les travaux de toiture seront programmés en 2011.

**Pour 2011, le budget prévoit notamment :** la poursuite, à un rythme plus modéré qu'en 2010, des projets du conseil municipal. En effet, les travaux 2010 ont nécessité de contracter des emprunts importants (403 750€) sans toutefois augmenter les impôts. Ainsi, pour l'année 2011, il est nécessaire de réaliser des investissements plus mesurés, de contenir les dépenses de fonctionnement sans envisager cette année encore d'augmenter les taux d'imposition.

Les principales réalisations d'investissement à venir sont :

- Travaux de restauration du clocher et façade Ouest de l'abbatiale,
- Travaux de voirie 2011 dont l'élargissement du Pont du Vallon,
- Travaux des bâtiments publics : réhabilitation d'un appartement à la perception, achat karcher, extension d'un local de stockage au gymnase, isolation salle cantine, réfection toiture Truel...
- Renforcement des réseaux d'eau potable, réseau d'eaux pluviales, réseaux secs (Calsacy-Puechroux, Lou Coustalou, Rue Docteur Clauzet),
- Achat de l'ancien bâtiment EDF (et vente potentielle de bâtiments),
- Etudes : PLU, levés topographiques du tour de ville, étude accessibilité et énergie des bâtiments...
- Eclairage public,
- Achat de matériels (tracteur, mobilier urbain, sono, toutounettes, panneaux d'entrées de ville et de signalisation des lieux publics, mobilier et ordinateurs mairie et bibliothèque...)

Certaines opérations ne pourront débuter qu'une fois les accords de subventions obtenus.

### **3-2-2/ BUDGET ANNEXE LE CAMP :**

#### **Affectation des résultats du Compte Administratif 2010**

- **138 422 ,31€** résultat négatif de la section d'investissement 2010 sont reporté en dépenses d'investissement 2011.
- **14 682.50€** résultatnégatif de la section de fonctionnement 2010 sont reporté en dépenses de fonctionnement 2011

#### **Budget Primitif 2011**

- **Fonctionnement** : le budget s'équilibre à 305 114€
- **Investissement** : le budget s'équilibre à 288 422€

### **3-2-3/ BUDGET ANNEXE LE CONTE :**

#### **Affectation des résultats du Compte Administratif 2010**

- **152 743.36€** résultat négatif 2010 de la section d'investissement sont reporté en dépenses d'investissement 2011
- **9 879.37€** résultatnégatif 2010 de la section de fonctionnement sont reporté en dépenses de fonctionnement 2011

#### **Budget Primitif 2011**

- **Fonctionnement** : le budget s'équilibre à 550 010€
- **Investissement** : le budget s'équilibre à 430 120€

### **3-3/ FIXATION DU PRODUIT ET DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS 2011 (TH / TFB / TFNB)**

Conformément aux engagements politiques pris par le conseil municipal les taux sont maintenus, depuis 2008, soit :

	Bases d'imposition	Taux communal	Pour mémoire, taux moyens communaux de 2010 au niveau	
			national	départemental
Taxe d'habitation	<b>2 114 000</b> (2 057 955 en 2010)	<b>9.63%</b>	23.54%	26.64%
Taxe foncière bâtie	<b>1 734 000</b> (1 675 957 en 2010)	<b>19.82%</b>	19.67%	23.66%
Taxe foncière non-bâtie	<b>33 500</b> (32 962 en 2010)	<b>94.74%</b>	48.18%	90.25%

### **3-4 ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS 2011 AUX ASSOCIATIONS**

Voir annexe n°2

### **3-5 REMBOURSEMENT ET ENCAISSEMENT DE CAUTIONS**

A ce jour et après vérification du compte 165 trois cautions ne sont pas remboursées et il convient de régulariser cette situation.

- Les deux cautions d'un montant respectif de 185 Euros et 243,92 Euros qui concernent des particuliers pour location de logement seront remboursées aux anciens locataires.
- La caution d'un montant de 1 476,42 Euros concernant une Société admise en liquidation judiciaire et clôturée pour insuffisance d'actif sera encaissée.

## **4/ ADMINISTRATION GENERALE**

### **4-1/ ACCORD DE GARANTIES D'EMPRUNT POUR LE FINANCEMENT DE LA CONSTRUCTION DE DEUX PAVILLONS PAR POLYGONE (DELIBERATION MODIFICATIVE)**

La commune de Maurs a décidé de vendre deux lots du lotissement Le Camp à la société SA POLYGONE destinés à la construction de 2 pavillons locatifs. La commune a accepté les conditions juridiques, techniques et financières et notamment d'accorder une garantie d'emprunt pour la réalisation de ce projet.

Une délibération a déjà été prise dans ce sens, mais le taux du prêt ayant changé (2,60 % en vigueur au 1<sup>er</sup> février 2011) une délibération modificative est nécessaire.

### **4-2/ SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU CANTAL : INTEGRATION DE LA COMPETENCE « INTERLOCUTEUR ERDF » DANS LA COMPETENCE OBLIGATOIRE DU SYNDICAT**

L'article 71 de la loi du 12 juillet 2010 dite « loi Grenelle II » permet que le Syndicat Départemental d'Énergies du Cantal puisse être l'interlocuteur d'ERDF pour le compte de notre Commune lors des travaux de raccordement électrique sous maîtrise d'ouvrage du concessionnaire.

Cette prestation s'exercera dans le cadre de la compétence obligatoire, aucune contribution spécifique ne sera mise à la charge de la Commune.

### **4-3/ CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL DE 2EME CLASSE**

Il s'agit de la pérennisation d'un poste occupé actuellement par un agent sous contrat unique d'insertion. Suite à cette modification, il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs de la commune.

## **5/ CAMPING MUNICIPAL**

### **5-1/ ADHESION AU DISPOSITIF D'AIDE AU VACANCES FAMILIALES (VACAF : APPROBATION DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT)**

L'adhésion VACAF permet aux familles allocataires qui viennent séjourner au camping « Le Vert » de bénéficier des aides aux vacances familiales.

Pour être labellisé le camping municipal doit répondre aux conditions ci dessous :

- accepter de recevoir les familles allocataires aidées par les Caisses d'Allocations adhérentes à VACAF,
- mettre à disposition des familles un accueil et des services adaptés et de qualité,
- pratiquer une politique tarifaire adaptée,
- se situer sur le territoire métropolitain
- avoir accès au réseau internet.

### **5-2/ REGIE CAMPING : ACTUALISATION DE LA DELIBERATION D'INSTITUTION DE LA REGIE**

Depuis la création la régie municipale, qui permet l'encaissement des recettes au camping municipal, des prestations se sont rajoutées (jetons machines à laver, cartes magnétiques d'entrée etc....) et la législation a évoluée. Il convient de modifier en conséquence le fonctionnement de cette régie.

## **6/ QUESTIONS DIVERSES**

- **Association des Maires du Cantal :** lecture de la motion votée par l'association des Maires du Cantal lors de l'Assemblée Générale en soutien de l'**Education Nationale**
- **Premier bilan de la Foire Agricole :** remerciements aux membres de la commission et au service animation

**LE MAIRE,**

**C. ROUZIERES**

## Annexe 1 : Résumé des comptes administratifs 2010

### COMPTE ADMINISTRATIF PRINCIPAL : Commune

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés (N-1)		200 000,00	33 379,68		33 379,68	200 000,00
Opérations de l'exercice	1 681 878,72	1 960 451,59	1 652 089,03	1 529 465,52	3 333 967,75	3 489 917,11
<b>TOTAUX</b>	<b>1 681 878,72</b>	<b>2 160 451,59</b>	<b>1 685 468,71</b>	<b>1 529 465,52</b>	<b>3 367 347,43</b>	<b>3 689 917,11</b>
Résultats de clôture	0,00	478 572,87	156 003,19	0,00	0,00	322 569,68
Restes à réaliser			495 000,00	438 400,00	495 000,00	438 400,00
TOTAUX CUMULES	0,00	478 572,87	651 003,19	438 400,00	495 000,00	760 969,68
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>0,00</b>	<b>478 572,87</b>	<b>212 603,19</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>265 969,68</b>

### COMPTE ANNEXE : Lotissement Le Camp

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés	14 682,50		159 122,31		173 804,81	0,00
Opérations de l'exercice	159 122,31	159 122,31	138 422,31	159 122,31	297 544,62	318 244,62
<b>TOTAUX</b>	<b>173 804,81</b>	<b>159 122,31</b>	<b>297 544,62</b>	<b>159 122,31</b>	<b>471 349,43</b>	<b>318 244,62</b>
Résultats de clôture	14 682,50	0,00	138 422,31	0,00	153 104,81	0,00
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	14 682,50	0,00	138 422,31	0,00	153 104,81	0,00
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>14 682,50</b>	<b>0,00</b>	<b>138 422,31</b>	<b>0,00</b>	<b>153 104,81</b>	<b>0,00</b>

### COMPTE ANNEXE : Lotissement Le Conte

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENTS		ENSEMBLE	
	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS	DEPENSES ou DEFICIT	RECETTES ou EXCEDENTS
Résultats reportés	9 879,37		182 469,94		192 349,31	0,00
Opérations de l'exercice	291 415,24	291 415,24	152 743,36	182 469,94	444 158,60	473 885,18
<b>TOTAUX</b>	<b>301 294,61</b>	<b>291 415,24</b>	<b>335 213,30</b>	<b>182 469,94</b>	<b>636 507,91</b>	<b>473 885,18</b>
Résultats de clôture	9 879,37	0,00	152 743,36	0,00	162 622,73	0,00
Restes à réaliser					0,00	0,00
TOTAUX CUMULES	9 879,37	0,00	152 743,36	0,00	162 622,73	0,00
<b>RESULTATS DEFINITIFS</b>	<b>9 879,37</b>	<b>0,00</b>	<b>152 743,36</b>	<b>0,00</b>	<b>162 622,73</b>	<b>0,00</b>

## Annexe 2 : Cotisations et subventions aux associations

COTISATIONS A DES ORGANISMES	ANNEE 2011
ADAPEI	40.00
AFCCRE	250.00
Amis de la lecture	100.00
Association Nationale des Elus de Montagnes	450.00
Asso. Nationale des Maires de stations classées	210.00
Asso. Des Maires du Cantal	930.00
Asso. Des Maires ruraux du Cantal	80.00
CANTAL MUSIQUE ET DANSE	40.00
Centre de réadaptation de la Châtaigneraie et association de la Châtaigneraie	240.00
CONSEIL D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME (CAUE)	320.00
CODES	40.00
FNACA	120.00
Prévention Routière	100.00
<b>TOTAL des concours divers (c/6281)</b>	<b>2 920.00</b>

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS	ANNEE 2011	
	Subv. Annuelle	Subv. Exceptionnelle
APE - Cantine scolaire	14 800,00	
Coop. Scolaire école maternelle	400,00	
Foyer Soc. Ed. Collège	150,00	
Parents d'élèves école privée	200,00	
Parents d'élèves école publique et amicale laïque	500,00	
<i>Sous-total secteur scolaire</i>	<i>16 050,00</i>	
ADMR	700,00	
Amicale Pompiers	500,00	
ASED	300,00	
Association des résidents de la Maison de Retraite	80,00	
DON DU SANG	200,00	
GDA	150,00	
Restos du Cœur	1 000,00	
Secours Catholique	200,00	
Ecole du chat - SPA	150,00	
<i>Sous-total secteur santé-solidarité</i>	<i>3 280,00</i>	
Aquabon	300,00	
Badminton (Maurs en Forme)	200,00	
Cyclo de Maurs	450,00	
EFC Châtaigneraie	2 700,00	
Hand Ball Club	500,00	
Gymnastique Volontaire	160,00	
Nocturne Aquagym	150,00	
Karaté Alliance	150,00	
Petite Boule Maursoise	700,00	
Stade Maursois	4 600,00	1 400,00
Tennis Club Maursois	150,00	
Tennis de Table du P. Maurs	500,00	
Vélo Club Maursois	700,00	1 100,00
<i>Sous-total secteur sport</i>	<i>11 260,00</i>	<i>2 500,00</i>

Accordéon Club	500,00	
Arpège 122	150,00	
La Ganelette	2 000,00	2 000,00
Comité des fêtes	10 000,00	
Arts et Métiers	100,00	
Mine de Rien	250,00	
Patchwork Atelier	100,00	
Paysans d'Autrefois	480,00	
U.I.A.H.A	150,00	
Sté de Chasse	150,00	
Sté de Pêche	150,00	
<i>Sous-total secteur loisirs - culture</i>	<i>14 030,00</i>	<i>2 000,00</i>
<b>TOTAL c/6574 Subv. Droit Privé</b>	<b>44 620,00</b>	<b>4 500,00</b>
<b>RASED</b>	<b>1 500,00</b>	
<b>TOTAL c/65737 Subv. Autres org. Publics</b>	<b>1 500,00</b>	
<b>COS Mairie</b>	<b>4 500,00</b>	
<b>TOTAL c/6458 Subv. Organismes sociaux</b>	<b>4 500,00</b>	
<b>TOTAL SUBVENTIONS VERSEES (c/6574 ; c/65737 ; c/6458)</b>	<b>50 620,00</b>	<b>4 500,00</b>